

Initiation à l'entrepreneuriat

L'écosystème entrepreneurial

Ce cours vous est proposé par Frédérique BLONDEL, Maître de conférences, Université Paris-Saclay et par AUNEGe, l'Université Numérique en Économie Gestion.

Table des matières

Préambule	2
Introduction	2
Définir l'écosystème entrepreneurial	2
L'entrepreneur chef d'orchestre au sein de l'écosystème entrepreneurial	4
L'écosystème entrepreneurial : cercle vertueux et /ou jungle ?	6
Conclusion	7
Références	8

Préambule

Cette leçon s'intéresse au contexte dans lequel est plongé l'entrepreneur et qui conditionne ses activités.

Objectifs :

- Définir l'écosystème entrepreneurial,
- Comprendre la façon dont l'entrepreneur orchestre les ressources et les compétences présentes dans son écosystème,
- S'interroger sur les avantages et les risques de cet écosystème entrepreneurial sous forme de la question : cercle vertueux et /ou jungle ?

Introduction

Après avoir défini les éléments clés d'un écosystème entrepreneurial, nous verrons comment l'entrepreneur cherche à orchestrer les ressources et les compétences présentes dans son écosystème. Enfin, nous illustrerons cette notion avec le cas de l'écosystème entrepreneurial de Paris-Saclay.

Définir l'écosystème entrepreneurial

L'écosystème entrepreneurial

Dans cette courte vidéo de la Fondation Nationale pour l'Enseignement de la Gestion des Entreprises (Fnege), l'auteure Christina Theodoraki explique l'origine et la définition d'un écosystème entrepreneurial.

<https://fnege-medias.fr/fnege-video/quest-ce-que-lecosysteme-entrepreneurial/>

L'écosystème biologique est défini par Arthur George Tansley (en 1935) comme un ensemble d'espèces qui évoluent et interagissent au sein d'un même milieu.

James Moore (1993) utilise cette métaphore biologique en gestion pour définir un écosystème comme un ensemble de parties prenantes hétérogènes participant à un même destin.

Un écosystème entrepreneurial désigne un ensemble d'acteurs variés et complémentaires qui facilitent la mise en œuvre de projets innovants grâce à leur proximité géographique. Cela inclut toutes les parties prenantes qui, par définition, seront en mesure d'influer sur le projet : investisseurs financiers mais aussi partenaires académiques et industriels, laboratoires de recherche privés et publics, entreprises de tailles diverses, fournisseurs ou prestataires, clients potentiels, incubateurs, etc.

Ces acteurs ont donc des caractéristiques hétérogènes par :

- La taille,
- Le statut (individu / organisation),
- Le secteur d'appartenance (public / privé),
- Le type de recherche (scientifique / technologique),
- La filière (activités proches ou complémentaires),
- La finalité (accompagnement entrepreneurial / business),
- Etc.

Sophia-Antipolis (1^{ère} technopole d'Europe) : « cœur de la fertilisation croisée »

Sophia Antipolis a été pensée dès le départ comme un lieu de haute technologie "fertile" misant sur la convivialité, la mixité et la pluridisciplinarité pour fédérer les énergies au service de la créativité et créer les innovations majeures de demain...

Aujourd'hui Sophia Antipolis représente un laboratoire de l'innovation où se côtoient des centres de R&D privés, des laboratoires publics et des filières de formation afin de favoriser les échanges d'idées et encourager l'innovation scientifique et technologique entre chercheurs, industriels, étudiants et enseignants.



Figure 1 : l'écosystème de Sophia Antipolis

Source : <https://www.sophia-antipolis.fr/ecosysteme/>

L'entrepreneur chef d'orchestre au sein de l'écosystème entrepreneurial

L'entrepreneur est amené à orchestrer des ressources à la fois en interne, dont il dispose, et en externe, qui ne lui appartiennent pas mais qui sont présentes dans son écosystème. En effet, généralement, l'entrepreneur ne dispose pas de toutes les ressources et compétences en interne et va chercher des ressources complémentaires dans son environnement. Ainsi, il va devoir « piocher » dans son écosystème entrepreneurial. En ce sens, il doit être capable de piloter son

projet en intégrant des ressources internes et externes mais également de gérer la complexité des relations avec l'ensemble des parties prenantes à ce projet.

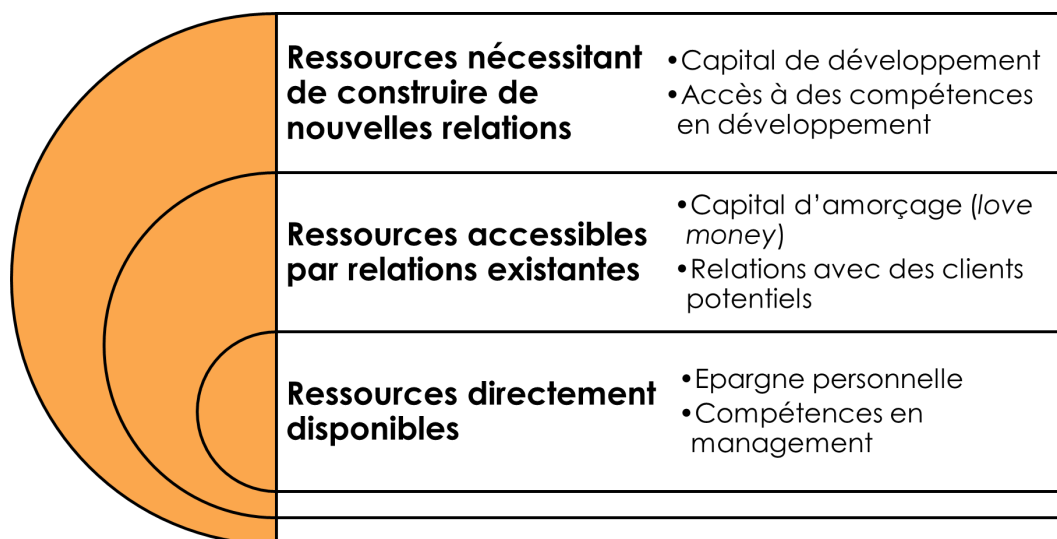


Figure 2 : l'écosystème de l'entrepreneur

La recherche et l'acquisition de ressources contribuent à la réussite d'un projet entrepreneurial. L'entrepreneur recherche en effet dans son environnement des ressources et /ou des compétences dont il a besoin et qui lui permettront de mener à bien son projet : brevet, développement informatique, etc.

Les ressources nécessaires à la réalisation du projet comprennent :

- Les **ressources humaines** (compétences, expérience, etc.),
Le projet entrepreneurial repose souvent sur les compétences de l'entrepreneur. Or, celui-ci maîtrise rarement toutes les compétences utiles à la concrétisation de son projet. S'il est ingénieur par exemple, il devra acquérir des compétences en management soit par lui-même soit en s'appuyant sur des spécialistes du domaine.
- Les **ressources financières** (capital, etc.),
Elles peuvent être apportées par l'entrepreneur, par ses proches (*love money*) et / ou à l'extérieur notamment dans le cas de projets coûteux à mettre en œuvre. Elles conditionnent souvent la marge de manœuvre de l'entrepreneur dans l'exercice de son projet.
- Les **ressources matérielles**,
Elles désignent les équipements, installations et outils (y compris supports informatiques) dont le projet aura besoin pour être lancé.

- Les **ressources immatérielles**,

Elles concernent la propriété intellectuelle dont dispose l'entrepreneur ou la start-up en devenir : brevet d'invention, dessin ou modèle, marque, droits d'auteur y compris logiciels, etc.

- Les **ressources relationnelles**.

La capacité de l'entrepreneur à mobiliser un réseau est essentielle pour qu'il soit en mesure de valoriser son projet, à la fois grâce à l'acquisition de ressources et de compétences complémentaires et à la fois pour être en mesure de communiquer sur son potentiel.

L'écosystème entrepreneurial : cercle vertueux et / ou jungle ?

L'illustration de Sophia-Antipolis nous montre que l'écosystème entrepreneurial est destiné à favoriser l'innovation en encourageant « la fertilisation croisée » entre les divers acteurs qui y sont présents. Formant un terreau propice aux nouvelles idées, aux nouvelles technologies et aux nouvelles rencontres, l'écosystème offre ainsi aux entrepreneurs des opportunités d'affaires nombreuses : nouveaux projets, nouveaux produits et / ou nouveaux business models.

En attirant des acteurs variés, ce terreau fertile de l'écosystème s'enrichit et se formalise à travers le développement d'infrastructures, de Chambres de Commerce et d'Industrie (CCI), d'acteurs de l'accompagnement entrepreneurial, etc. Il favorise les interactions et les collaborations entre les divers acteurs de l'entrepreneuriat et de l'innovation.

Ainsi, l'attractivité de cet écosystème augmente et encourage l'entrée d'entrepreneurs à la recherche de conditions favorables pour exercer leurs activités.

Il s'agit finalement de chercher à enclencher un cercle vertueux de l'entrepreneuriat et de l'innovation.

L'écosystème entrepreneurial : une jungle ?

« Pour la plupart des entrepreneurs, un écosystème entrepreneurial représente une oasis de ressources ». Néanmoins, dès lors que l'écosystème intègre des acteurs variés, certains parmi eux peuvent être bienveillants ou prédateurs. Ainsi, compte tenu des rivalités existantes entre eux, l'écosystème peut aussi être comparé à une « jungle ». Les nouveaux porteurs de projets à la fois profitent de la richesse de l'écosystème entrepreneurial dans lequel ils évoluent mais doivent

également se préserver des prédateurs éventuels qui peuvent notamment les appâter avec des ressources financières dont ils manquent souvent en phase de lancement de leur projet.

Source : <https://www.hbrfrance.fr/chroniques-experts/2022/10/49857-comment-naviguer-dans-la-jungle-de-lecosysteme-entrepreneurial/>

Conclusion

L'écosystème entrepreneurial est destiné à développer une intelligence collective en rapprochant des acteurs variés et complémentaires de l'innovation. En outre, les ressources détenues ou obtenues par les entrepreneurs auprès de cet écosystème renforcent et crédibilisent leur projet auprès de toutes les parties prenantes y compris naturellement auprès des investisseurs.

Références

Comment citer ce cours ?

Initiation à l'entrepreneuriat, Frédérique Blondel, AUNEGe (<http://aunega.fr>), CC – BY NC ND (<http://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/>).



Cette œuvre est mise à disposition dans le respect de la législation française protégeant le droit d'auteur, selon les termes du contrat de licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International (<http://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/>). En cas de conflit entre la législation française et les termes de ce contrat de licence, la clause non conforme à la législation française est réputée non écrite. Si la clause constitue un élément déterminant de l'engagement des parties ou de l'une d'elles, sa nullité emporte celle du contrat de licence tout entier.

Table des illustrations

Figure 1 : l'écosystème de Sophia Antipolis.....	4
Figure 2 : l'écosystème de l'entrepreneur.....	5

Bibliographie et sitographie

Moore J.F. (1993), Predators and Prey: A New Ecology of Competition, *Harvard Business Review*, May-June, 75-86.

Qu'est-ce que l'écosystème entrepreneurial ? Vidéo de Christina Theodoraki, Toulouse Business School, FNGE : <https://fnege-medias.fr/fnege-video/quest-ce-que-lecosysteme-entrepreneurial/>

Comment naviguer dans la jungle de l'écosystème entrepreneurial, article de Grégory Guéneau, Marie-Christine Chalus-Sauvannet, Didier Chabaud, 12/10/2022, *Harvard Business Review France* : <https://www.hbrfrance.fr/chroniques-experts/2022/10/49857-comment-naviguer-dans-la-jungle-de-lecosysteme-entrepreneurial/>

Page « Innover » du site Sophie Antipolis : <https://www.sophia-antipolis.fr/ecosysteme/>